



LA COOPÉRATION AGRICOLE
@CADEMY

PROGRAMME DE FORMATION ¹



FORMATION EN LIGNE

COOPERATIVES ET CLIMAT

Cette formation présente le rôle central du secteur agricole, et plus spécifiquement celui des coopératives agricoles, face aux enjeux climatiques et aux objectifs mondiaux de réduction des gaz à effet de serre.

Ce parcours insiste sur la nécessité pour les coopératives agricoles d'accompagner les agriculteurs dans les transitions à venir et propose des pistes d'actions pour y parvenir.

OBJECTIFS

- > Comprendre le contexte climatique et réglementaire
- > Identifier les postes d'émissions de GES en coopérative agricole
- > Appréhender les leviers de décarbonation et l'importance de valoriser sa démarche bas carbone

PUBLIC

- > Salariés et administrateurs en coopérative agricole

PRÉREQUIS

- > Aucun prérequis

CONTENU

MODULE 1 / LES ENJEUX DE LA TRANSITION BAS CARBONE

Ce premier module présente le contexte climatique et réglementaire. En plus de revenir sur les causes et les conséquences du réchauffement climatique, ce module introduit la notion de neutralité carbone, et la place de l'agriculture dans les objectifs mondiaux et nationaux de réduction des gaz à effet de serre.

MODULE 2 / LES POSTES D'ÉMISSIONS EN COOPÉRATIVE AGRICOLE

Ce deuxième module aborde les enjeux du secteur agricole concernant les émissions de gaz à effet de serre et dans la décarbonation, en tant que secteur à la fois émetteur et capteur. Il insiste sur le rôle central des coopératives, comme maillon essentiel entre les industriels et les agriculteurs. Ce module définit également ce qu'est un bilan carbone, et comment il se réalise.

MODULE 3 / LES LEVIERS DE DECARBONATION

Le troisième module présente les principaux leviers de décarbonation en agriculture : la réduction des GES mais aussi l'augmentation de la fixation de carbone dans les sols. Le module insiste sur l'importance d'une démarche bas carbone portée collectivement, et révèle des clés sur les moyens de valoriser ses actions et ses engagements en faveur du climat.

MODULE 4 / ÉVALUATION

L'évaluation porte sur l'ensemble des modules de formation. Elle permet de s'assurer que les stagiaires ont bien assimilé tous les concepts et connaissances abordés pendant la globalité du parcours.

Questionnaire d'évaluation en fin de parcours.

¹ Informations conformes aux dispositions des articles L6353-1 et L. 6353-3 du code du travail



LA COOPÉRATION AGRICOLE
@CADEMY



FORMATION EN LIGNE COOPÉRATIVES ET CLIMAT

DURÉE

2 heures

reparties selon les souhaits de l'apprenant sur la durée de la session

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de vidéos de cours, d'activités pédagogiques (Quizz, QCM, Association, Drag and Drop, Vrai/Faux, ...) et de ressources complémentaires.

LES EXPERTS

La Coopération Agricole & Agrosolutions

Ces experts du sujet carbone ont croisé leurs expertises pour apporter un certain nombre de données institutionnelles et de terrain sur le sujet du carbone. Les ressources pédagogiques ont été travaillées pour apporter un maximum de données clés utiles à la bonne compréhension des modules. De nombreux exemples issus de coopératives sont présentés dans le parcours.

MOYENS TECHNIQUES

Une licence sur la plateforme www.coopacademy.coop sera octroyée à chaque participant. L'unique condition pour suivre ce parcours de formation est de bénéficier d'une connexion internet.

ENCADREMENT

Myène CHAMPAIN

mchampain@solutionsplus.coop

01 44 17 58 56

PRIX²

99 euros HT / par session / apprenant

NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Exercices en ligne (Quizz, QCM, Vrai/Faux...)

MOYENS D'ORGANISATION, D'ACCESSIBILITE OU D'ASSISTANCE

> **Organisation** : 100% du parcours en temps de formation asynchrone

> **Accessibilité** : Nous contacter pour déterminer l'aménagement adapté pour les personnes en situation de handicap

> **Assistance** : Hotline technique via la page « Assistance » de la plateforme

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES AUX SÉQUENCES FOAD*

- > Taux de complétion du parcours
- > Taux de complétion par module
- > Taux de réussite à l'évaluation finale (taux de réussite de 50% à minima)

*FOAD : Formation à distance

² Inscription individuelle et financement à titre personnel : nous contacter pour connaître les tarifs, modalités de règlement et conditions financières en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage.